

RESPONSABLE DE L'ENFANT : Père Mère Tuteur

PERE Nom : Prénom :
 Profession : Employeur :

MERE Nom : Prénom :
 Profession : Employeur :

Situation familiale : Marié(e) Divorcé(e) Vie maritale Célibataire Veuf(ve)

Adresse de l'enfant :

Numéro de téléphone : Domicile ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Portable ___ / ___ / ___ / ___ / ___
 Travail ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Travail ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Régime : CAF MSA ASA Autre :

N° d'allocataire :

Coefficient familial :

Nom	Prénom	Sexe (G / F)	Date de naissance

Renseignements médicaux : Nom du médecin de l'enfant :

Adresse : Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Dans quelle clinique ou hopital doit-il être prioritairement conduit ?

Autorisation parentale : Je soussigné(e)

Autorise le personnel du centre à faire soigner mon enfant par un médecin et à faire pratiquer sur lui les interventions d'urgence éventuellement sous anesthésie générale suivant les prescriptions du corps médical. Je m'engage à rembourser les frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques éventuels.

J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées par l'association, y compris la baignade, les activités nautiques, le ski... les sorties dans et hors la commune quelque soit le moyen de transport.

L'enfant sait-il nager ? non oui

J'autorise également l'Association à faire transporter mon (mes) enfant(s) pour les besoins des activités du Centre :

- soit en voiture individuelle (par les responsables ou par d'autres familles) non oui

- soit par des transports collectifs non oui

J'autorise l'utilisation de photo de mon enfant pour d'éventuelle publication. non oui

Je sais que mon enfant ne devra avoir sur lui ni allumettes, ni briquet, ni couteau ou autres objets coupants, ni objets précieux, ni jeux électroniques ou objets dangereux. non oui Les dégâts occasionnés par les enfants sont à la charge des parents.

Si une autre personne devait raccompagner l'enfant, je m'engage à faire connaître son identité au personnel du centre de loisirs.

Si votre enfant a plus de 6 ans est il autorisé à rentrer seul ? non oui

Personnes à prévenir en cas d'accident	Personnes habilitées à récupérer l'enfant

Signature précédée de la mention Lu et Approuvé :